

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 6 octobre 2008 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents les conseillers :

Marcel Deneault
Hugues Girouard
Michel Larochelle
Stéphane Bilodeau
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Madame la conseillère Louise B. Gosselin est absente.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 septembre 2008.
3. Liste des comptes à payer.
4. Lecture du courrier.
5. Période de questions.
6. Demande du Comité de Loisir de St-Christophe d'Arthabaska.
7. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement prévoyant la création d'un système communautaire de télécommunication sur le territoire de la Municipalité en vue de la fourniture du service internet haute vitesse
8. Autorisation de dépense relative à l'achat de formulaires pour les comptes de taxes.
9. Demande d'autorisation à la CPTAQ soumise par Érick Barailhé
10. Nomination d'un président d'assemblée au Comité consultatif d'urbanisme.
11. Demande de dérogation mineure soumise par Michel Lamontagne.
12. Demande de dérogation mineure soumise par 2549-3206 Québec inc.(Piscine Royale).
13. Demande de dérogation mineure soumise par Michel Nolette.
14. Autorisation de dépense concernant une formation pour la directrice générale.
15. Dépôt des offres de services pour une étude de caractérisation du sol pour des fins d'installation sanitaire au parc Léon-Couture.
16. Autorisation de dépense pour avis juridique concernant l'adoption d'un règlement sur l'imposition de droits aux exploitants de carrière et sablières et concernant un règlement de tarification pour l'entretien de rues privées.
17. Autorisation de dépense pour des travaux de scellement de fissures.
18. Autorisation de dépense pour l'aménagement des deux entrées de la salle du Conseil.
19. Autorisation de dépense concernant une rencontre annuelle.
20. Autorisation de dépense pour l'acquisition d'équipement concernant les prises d'eau sèches.

21. Acceptation des permis 2008-09-165 à 2008-09-182 pour une valeur de 694 000,00\$.
22. AFFAIRES NOUVELLES
23. Période de questions.
24. Clôture de la séance.

2008-10-147

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est unanimement résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

Adopté.

2008-10-148

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 septembre 2008

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est unanimement résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 2 septembre 2008 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

Adopté.

Liste des comptes à payer

080380	79,01\$	Nettoyage Gi-Net enr.	Entretien bureau et garage
080381	5 000,00\$	Corp.Loisir St-Christophe	Aide financière
080382	180,60\$	A.D.M.Q.	Inscription formation
080383	254,00\$	Boutet Véronique	Remboursement taxes
080384	336,94\$	Médias Transcontinental	Appel d'offres pavage
080385	1 278,47\$	Hydro-Québec	Lumières de rues – août
080386	96,00\$	Fleury Normand	Travaux de voirie
080387	278,59\$	Delorme Janin	Remboursement taxes
080388	25,00\$	Houle David	Remb. insc. Loisirs Victo
080389	350,05\$	Piscine Royale	Remboursement taxes
080390	219,94\$	Pitney Bowes	Location compteur postal
080391	242,01\$	Telus Mobilité	Frais 4 cellulaires – août
080392	202,52\$	Ruel Marcel	Remboursement taxes
080393	25,00\$	Pépin Dany	Remb. insc. Loisirs Victo
080394	81,27\$	Nettoyage Gi-Net enr.	Entretien bureau et garage
080395	25,00\$	Côté Réjean	Remb. insc. Loisirs Victo
080396	169,31\$	A.D.M.Q.	Inscription formation
080397	33 012,00\$	M.R.C. d'Arthabaska	Quote-part 5 ^e versement
080398	62 280,00\$	Ville de Victoriaville	Service incendie 2 ^e vers.
080399	600,20\$	L'Excellence	Assurance coll. - octobre
080400	100,00\$	Pelletier Marie-France	Remb. Couches de coton
080401	268,79\$	Télébec	Frais téléphoniques – sept.
080402	416,66\$	Hydro-Québec	Électricité bureau, garage, chambers des compteurs
080403	65,30\$	Beaudoin Isabelle	Remb. insc. Biblio Victo
080404	1 237,28\$	Hydro-Québec	Lumières de rues – sept.
080405	60,00\$	Refuge Animour Bois-Francis	Cotisation mensuelle
080406	53,05\$	Laboratoires d'analyses S.M. inc.	Analyses d'eau – juillet
080407	66,52\$	Mun. Ste-Anne-du-Sault	Formation insp. Bâtiments
080408	39,69\$	Ass.Québ.d'Urbanisme	Guide de référence (2)
080409	16,88\$	Gravures Bois-Francis	Plaque gravée
080410	18,34\$	Vertisoft inc.	Service technique site web
080411	7 893,95\$	Soc.dévelop.durable Arthabaska inc.	Déchet, récup. – août
080412	12 855,85\$	Soc.dévelop.durable Arthabaska inc.	Transport, collecte – sept.

(Suite à la page 1974)

080413	383,78\$	Récupération Maillé inc.	Récupération 4 chevreuils
080414	31,05\$	René Poisson inc.	Livre d'inspection journalier – camion
080416	16,92\$	Pièces d'autos Bois-Francs	Matériel réparer bouchon bornes sèches
080417	481,98\$	Marius Marcoux & Fils inc.	Entretien rés. Luminaires
080418	5 793,41\$	Dura-Lignes inc.	Ligne centrale jaune
080419	538,70\$	Sablère de Warwick Itée	Rép. Abords casier postal Lac des cèdres
080420	936,86\$	Location d'outils Victo inc.	Location rouleau travaux Plage Beauchesne et du Coteau
080421	321,70\$	Gagné Excavation Itée	Nivelage et sable
080422	107,67\$	Société Can. Postes	Dist. bulletin d'information
080423	155,08\$	Petite caisse – F.Moreau	Déplacement et divers
080424	185,95\$	Buro Pro	Impression bulletin d'information et papeterie
080425	12 855,85\$	Soc.dévelop.durable Arthabaska inc.	Transport et collecte – juin
080426	25,00\$	Therrien Marcellin	Réunion CCU – 30 sept.
080427	25,00\$	Fréchette Liliane	Réunion CCU – 30 sept.
080428	25,00\$	Leclerc Michelle	Réunion CCU – 30 sept.
080429	81,27\$	Nettoyage Gi-Net enr.	Entretien bureau, garage
080430	44,69\$	Essor	Ajust. ass. Pavillon Parc
080432	38,38\$	J.U. Houle Itée	Matériel pour couvercle de trou d'homme
080433	496,00\$	Olco/Gestion André Lizotte	Essence camions – sept.
080435	56,44\$	Infotech Développement	Service technique
080436	54,17\$	Hydraulique Vigneault inc.	Rép. bouchon borne sèche
080437	2 717,47\$	Pavage Veilleux (1990) inc.	Réparation rang 8
080439	84,66\$	Soudure Dany Lapierre inc.	Réparations diverses
080440	1 121,81\$	Groupe Grenier Ducharme	Patio,trottoir, menus articles de voirie
080441	150,00\$	Solutions Zen info	Création site web 3 ^e vers.
080442	1 538,21\$	Receveur Général Canada	Remises de l'employeur
080443	3 192,69\$	Min.du Revenu du Québec	Remises de l'employeur
089119	564,09\$	Moreau Francine	Sem. du 1 ^{er} au 6 sept.
089120	595,43\$	Désilets Pascale	Sem. du 25 août au 6 sept.
089121	579,51\$	Marchand Marcel	Sem. du 1 ^{er} au 6 sept.
089122	564,09\$	Moreau Francine	Sem. du 8 au 13 sept.
089123	579,51\$	Marchand Marcel	Sem. du 8 au 13 sept.
089124	564,09\$	Moreau Francine	Sem. du 15 au 20 sept.
089125	765,19\$	Désilets Pascale	Sem. du 8 au 20 sept.
089126	579,51\$	Marchand Marcel	Sem. du 15 au 20 sept.
089127	564,09\$	Moreau Francine	Sem. du 22 au 27 sept.
089128	579,51\$	Marchand Marcel	Sem. du 22 au 27 sept.
089129	2 131,80\$	Clémence Le May	Salaire 3 ^e versement
089130	995,83\$	Deneault Marcel	Salaire 3 ^e versement
089131	995,83\$	Girouard Hugues	Salaire 3 ^e versement
089132	995,83\$	Larochelle Michel	Salaire 3 ^e versement

089133	995,83\$	Bilodeau Stéphane	Salaire 3 ^e versement
089134	995,83\$	Michaud Claude	Salaire 3 ^e versement
089135	995,83\$	Gosselin Louise B.	Salaire 3 ^e versement

2008-10-149

Acceptation et acquittement des comptes

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est unanimement résolu que les comptes dont la liste apparaît ci-dessus, soient acceptés et acquittés.

Adopté

Lecture du courrier

- | | |
|--|--|
| Ministre des Affaires municipales et des Régions | • La 4 ^e édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique (JNSAP) – le 10 octobre |
| La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais | • Présentation du nouveau programme « Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA) |
| Sécurité publique du Québec | • Semaine de la prévention de la criminalité du 2 au 8 novembre 2008 sous le thème Choisis ton gang! |
| Emploi Québec | • Invitation - Présentation du nouvel Atlas Emploi Centre-du-Québec |
| MRC d'Arthabaska | • Ateliers en Sécurité civile |
| Association québécoise d'urbanisme | • Formation pour le CCU à Lévis le 1 ^{er} novembre |
| Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux Centre-du-Québec / Mauricie | • Résultat de campagne « Investir dans les organismes communautaires, c'est investir dans la santé de nos communautés! » |
| Teknika HBA | • Invitation à un cocktail dînatoire pour célébrer le 80 ^e anniversaire |
| Jean Marcotte, parrain d'honneur de la Fondation des Amis d'Élliott | • Demande de contribution financière à la Fondation |

2008-10-150

Formation au CCU par l'Association québécoise d'urbanisme

Information est donnée aux membres du Conseil relativement à une invitation à une activité de formation organisée par l'Association québécoise d'urbanisme, en collaboration avec la Ville de Lévis, qui se tiendra le 1^{er} novembre prochain. Cette formation aura pour thème « Le CCU : rôles actuels et futurs et Expériences diverses en terme de développement. » Cette rencontre s'adresse particulièrement aux membres du Comité consultatif d'urbanisme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement d'une inscription au coût de 170\$ plus les taxes afin qu'un membre du CCU puisse assister à cette journée de formation. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adopté.

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2008-10-151

Demande du Comité de Loisir de St-Christophe d'Arthabaska

Attendu que le Conseil a accordé une somme de 5000\$ de financement au Comité de Loisir de St-Christophe d'Arthabaska lors de la séance du mois de juillet;

Attendu que la demande du Comité était de 7 991\$, le Comité demande un ajustement à la hausse du montant accordé afin d'assurer la continuité des activités pour l'année 2008-2009;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la somme supplémentaire demandée par les membres du Comité de loisir, soit 2 991\$.

Adopté.

Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement prévoyant la création d'un système communautaire de télécommunication sur le territoire de la Municipalité en vue de la fourniture du service internet haute vitesse

Avis de motion est donné par le conseiller Hugues Girouard qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, un règlement prévoyant la création d'un système communautaire de télécommunication sur le territoire de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska en vue de la fourniture du service internet haute vitesse et les conditions de son utilisation.

2008-10-152

Autorisation de dépense relative à l'achat de formulaires pour les comptes de taxes

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un lot de 3 000 formulaires de comptes de taxes et 2 000 enveloppes pour la taxation de l'année 2009, pour une dépense totale de 1 235,00\$ plus les taxes applicables et le transport. Cette papeterie sera achetée chez Infotech, le fournisseur de logiciel comptable.

Adopté.

2008-10-153

Demande d'autorisation à la CPTAQ soumise par Érick Barailhé

Considérant la demande d'autorisation du demandeur Érick Barailhé pour intégrer à l'intérieur de sa résidence un service de traiteur, fabriquant des produits de pâtisserie, de boulangerie et de chocolaterie;

Considérant que le projet est réalisé par le propriétaire et que ledit usage est effectué à l'intérieur de la résidence;

Considérant que le projet respecte les conditions d'utilisation de l'article 4.3 B) 7. du règlement de zonage numéro 384-2003;

Considérant que le terrain visé est déjà utilisé à des fins autres que l'agriculture;

Considérant qu'il n'y a aucune conséquence sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités, considérant que quelques résidences sont déjà implantées et que les exploitations agricoles existantes sont très éloignées;

Considérant qu'il n'y a aucune contrainte, ni d'effet supplémentaire considérant que la résidence est déjà existante et que l'usage demandé s'effectuera au sous-sol de la résidence;

Considérant qu'il y a des emplacements disponibles en zone blanche mais le projet requiert un investissement trop important affectant la rentabilité de l'usage considérant que la résidence est déjà existante et que le propriétaire ne désire pas posséder une entreprise de grande envergure;

Considérant que l'homogénéité du secteur ne sera pas affecté étant donné que toutes les opérations s'effectuent à l'intérieur de la résidence existante;

Considérant qu'il n'y a aucun impact sur la préservation des ressources eau et sol;

Considérant que la propriété possède déjà un droit acquis pour la résidence et l'usage demandé n'affecte pas la constitution de la propriété foncière;

Considérant que la demande est conforme avec la réglementation municipale;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska appuie la présente demande et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

Adopté.

2008-10-154

Nomination d'un président d'assemblée au Comité consultatif d'urbanisme

Attendu que Monsieur Marcel Marchand, conseiller et président du comité consultatif d'urbanisme a démissionné en juin dernier, il y a lieu de le remplacer;

Attendu que le CCU a soumis sa recommandation au Conseil en faveur de Hugues Girouard, conseiller, pour combler le poste de président d'assemblée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Hugues Girouard au poste de président d'assemblée au sein du Comité consultatif d'urbanisme pour la durée de son mandat.

Adopté.

2008-10-155

Demande de dérogation mineure soumise par Michel Lamontagne

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Michel Lamontagne, propriétaire de l'immeuble situé au 2, rue Déry.

Considérant que la présente demande de dérogation mineure est à l'effet d'accepter la construction d'un entrepôt commercial plus grand que la norme applicable et trop près de la ligne arrière mais respectant le ratio d'occupation au sol;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, en date du 30 septembre 2008, la résolution indique au Conseil que la demande devrait être acceptée à deux conditions :

- 1) Aucune distribution d'eau à l'intérieur du bâtiment ne sera autorisée.
- 2) Aucun agrandissement ultérieur ne devra être autorisé.

Considérant que le bâtiment actuel est dérogatoire par rapport aux marges arrière et latérales, ce dernier sera démoli pour faire place à un nouveau garage pour entreposer les équipements et matériaux de construction qui se trouvent actuellement dans la cour extérieure;

Considérant que l'usage relatif à l'entrepôt commercial est protégé par droit acquis;

Considérant que le remplacement du bâtiment actuel améliorera l'aspect esthétique;

Considérant que le terrain visé par la demande n'est pas assez grand pour accueillir une installation septique, le requérant n'a pas prévu selon les plans de construction de pièce réservée à une salle de réunion ou une salle de bain;

Considérant que la nouvelle construction est prévue uniquement pour des fins d'entreposage;

Considérant que des emplacements de stationnement sont prévus sur son terrain, il y aura moins de véhicule stationné dans la rue;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure à Michel Lamontagne afin de permettre la construction d'un bâtiment principal d'une superficie de 184 mètres carrés situé à 4 mètres de la ligne arrière du terrain aux conditions suivantes :

- 1) Aucune distribution d'eau à l'intérieur du bâtiment ne sera autorisée.
- 2) Aucun agrandissement ultérieur ne devra être autorisé sauf pour un abri d'auto ouvert.
- 3) L'abri d'auto devra rester ouvert même si le règlement actuel permet de fermer un abri d'auto à 60% de sa superficie.

Adopté.

2008-10-156

Demande de dérogation mineure soumise par 2549-3206 Québec inc.(Piscine Royale)

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par 2549-3206 Québec inc.(Piscine Royale), immeuble situé au 400, avenue Pie X.

Considérant que la présente demande de dérogation mineure est à l'effet d'accepter l'implantation d'un bâtiment à 6 mètres de la ligne arrière comparativement au 7,5 mètres requis en vertu du règlement de zonage numéro 384-2003 article 5.7b);

Considérant que le bâtiment prévu servira pour des fins d'entreposage de véhicules automobiles et de bateaux, la profondeur du bâtiment prévu initialement n'est pas suffisante;

Considérant que le projet global comprend 2 bâtiments d'entreposage, il est nécessaire de laisser un dégagement entre les 2 bâtisses pour faciliter la circulation des véhicules;

Considérant que l'empiètement sur la ligne arrière est contigu à un fossé;

Considérant que la dite demande ne cause aucun préjudice aux voisins immédiats;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, en date du 30 septembre 2008, la résolution indique au Conseil que la demande devrait être acceptée.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure à 2549-3206 Québec inc. (Piscine Royale) afin de permettre l'implantation du bâtiment principal à 6 mètres de la ligne arrière.

Adopté.

2008-10-157

Demande de dérogation mineure soumise par Michel Nolette

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Michel Nolette, propriétaire de l'immeuble situé au 149, rang 11.

Considérant que la présente demande de dérogation mineure est à l'effet d'accepter un empiètement de 0,33 mètre dans la ligne avant du terrain longeant la rue privée;

Considérant que la dite demande ne cause aucun préjudice aux voisins immédiats;

Considérant que la demande vise à régulariser la marge de recul avant pour effectuer la vente de l'immeuble;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, en date du 30 septembre 2008, la résolution indique au Conseil que la demande devrait être acceptée.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure à Michel Nolette afin de permettre l'implantation de la résidence à 14,67 mètres de la ligne avant.

Adopté.

2008-10-158

Autorisation de dépense concernant une formation pour la directrice générale

Attendu que l'Association des directeurs municipaux du Québec présente leur programme de formation de l'automne 2008 et que la directrice générale est intéressée à s'inscrire à un des cours offerts;

Attendu que cette formation aura lieu à Princeville, la directrice générale demande une autorisation de dépense pour les frais d'inscription et de déplacement pour assister au cours « Nouvelle présentation de l'information financière municipale en 2009 »;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Francine Moreau, directrice générale, à assister à la formation ayant pour titre « Nouvelle présentation de l'information financière municipale en 2009 »;

Que la Municipalité autorise les frais d'inscription de 150,00\$ plus les taxes applicables et les frais de déplacement sur présentation des pièces justificatives.

Adopté.

2008-10-159

Dépôt des offres de services pour une étude de caractérisation du sol pour des fins d'installation sanitaire au parc Léon-Couture

Attendu que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska a soumis un projet à Hydro-Québec dans le cadre de son programme « Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER »;

Attendu que le projet consiste à installer deux salles de toilette à même le pavillon de la patinoire extérieure du parc Léon-Couture et que pour réaliser ce projet il est nécessaire d'installer un champ d'épuration et une fosse septique;

Attendu qu'en vertu du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, la Municipalité doit demander une étude de capacité de charge hydraulique du sol fait par une firme spécialisée;

Attendu que des prix ont été demandés à deux firmes qui sont :

- Le Groupe Poly-Tech 675,00\$
- GéoLab inc. 850,00\$

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité de réserver les services du plus bas soumissionnaire soit Le Groupe Poly-Tech pour un coût de 675,00\$ plus les taxes applicables et tel que soumis au document d'offre de services daté du 22 septembre 2008.

Que pour défrayer cette dépense, le coût total sera affecté à même les revenus et comptabilisé dans les immobilisations en vertu de la Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations.

Adopté.

2008-10-160

Autorisation de dépense pour avis juridique concernant l'adoption d'un règlement sur l'imposition de droits aux exploitants de carrière et sablières et concernant un règlement de tarification pour l'entretien de rues privées

Attendu qu'en vertu du nouveau Projet de loi no 82, la municipalité devra imposer à compter du 1^{er} janvier 2009, des droits aux exploitants de carrières et de sablières et constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

Attendu que pour exercer ce nouveau pouvoir, la municipalité doit adopter un règlement concernant les modalités de perception des droits et de contrôle;

Attendu que la directrice générale demande au Conseil la possibilité de mandater la firme Monty Coulombe pour la préparation d'un règlement concernant les nouvelles mesures d'imposition de droits aux exploitants de carrières et de sablières et aussi, s'il y a lieu, à la préparation d'un règlement concernant un règlement de tarification pour l'entretien de rues privées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu à l'unanimité de mandater Me Roland Veilleux de Monty Coulombe s.e.n.c. pour rédiger un règlement en vertu du projet de loi 82 concernant les nouvelles mesures d'imposition de droits aux exploitants de carrières et de sablières et aussi, s'il y a lieu, à la préparation d'un règlement concernant un règlement de tarification pour l'entretien de rues privées.

Adopté.

2008-10-161

Autorisation de dépense pour des travaux de scellement de fissures

Attendu qu'en septembre dernier le Conseil autorisait des travaux de scellement de fissures avec la compagnie « Scellements J.F. inc. » pour un prix du mètre linéaire de 2,50\$;

Attendu qu'il y a eu une réévaluation des travaux et que la Compagnie offre à la municipalité un meilleur prix pour l'excédent des travaux soit à 2,00\$ le mètre linéaire pour 1388 mètres excédentaires;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu à l'unanimité d'autoriser une somme supplémentaire de 2 800\$ pour les travaux de scellement de fissures.

Adopté.

2008-10-162

Autorisation de dépense pour l'aménagement des deux entrées de la salle du Conseil

Différentes hypothèses ont été suggérées pour améliorer l'accessibilité aux deux entrées de la grande salle du Centre Administratif.

Attendu que l'alternative de faire les travaux à l'interne a été choisie;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité d'autoriser une somme de 1000\$ pour l'installation d'un patio à l'entrée arrière et d'un trottoir à l'entrée avant de la grande salle du Centre Administratif.

Que pour défrayer cette dépense, le coût total sera affecté à même les revenus et comptabilisé dans les immobilisations en vertu de la Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations.

Adopté.

2008-10-163

Autorisation de dépense concernant une rencontre annuelle

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité d'autoriser une somme de 500\$ à l'organisation d'une fête annuelle entre les employés et les membres du conseil.

Adopté.

2008-10-164

Autorisation de dépense pour l'acquisition d'équipement concernant les prises d'eau sèches

Attendu que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska projette l'aménagement de deux prises d'eau sèches d'ici la fin de l'année 2008;

Attendu que les travaux prévus incluant le matériel nécessaire ont été évalués à 20 000\$ pour les deux prises d'eau sèches;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité;

Que le Conseil autorise une dépense de 20 000\$ pour aménager deux prises d'eau sèches sur le territoire de la Municipalité, une située dans le secteur Val-des-Sapins et la deuxième dans le rang 8.

Que le coût total sera affecté à même le surplus accumulé et comptabilisé dans les immobilisations en vertu de la Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations.

Adopté.

2008-10-165

Acceptation des permis 2008-09-165 à 2008-09-182 pour une valeur de 694 000\$

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu d'accepter les permis portant les numéros 2008-09-165 à 2008-09-182 inclusivement pour une valeur de 694 000\$.

Adopté

AFFAIRES NOUVELLES

Période de questions

Une pétition est remise aux membres du conseil par les représentants des résidents de la rue Omer (ancien tronçon). Les résidents signataires demandent à la Municipalité de faire des travaux de pavage sur la rue Omer (ancien tronçon). Invoquant le mauvais état du pavage et que des travaux sont prévus à proximité sur la rue Plage Beauchesne et la rue du Lac, ils se demandent pourquoi le Conseil n'a pas inclus le tronçon de la rue Omer.

Discussion entre les membres du conseil et les résidents présents.

La mairesse conclue la discussion; les travaux de pavage sur l'ancien tronçon de la rue Omer ne sont pas prévus pour cette année. L'état du pavage sera évalué et la demande sera mise à l'étude pour le prochain budget.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2008-10-150, 2008-10-151, 2008-10-152, 2008-10-158, 2008-10-159, 2008-10-160, 2008-10-161, 2008-10-162, 2008-10-163 et 2008-10-164.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour du mois d'octobre 2008.

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

2008-10-166
Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu que la séance soit close.

Adopté.

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

